

Épargne Retraite Madelin Winalto PRO



Document à caractère publicitaire

EPARGNEZ DÈS AUJOURD'HUI POUR UNE RETRAITE SEREINE



CHOISIR MAAF POUR SON ÉPARGNE, C'EST CHOISIR UN PARTENAIRE SOLIDE ET RECONNU.



UNE SOLIDITÉ FINANCIÈRE ATTESTÉE

MAAF Vie, filiale de la société COVÉA Coopérations porte l'activité vie de la marque MAAF. Cette dernière est affiliée par le biais de ses mutuelles à la SGAM COVÉA. Les actifs sont gérés par COVÉA Finance, 10^{ème} société de gestion du secteur de l'assurance.



LA CONFIANCE DE SES CLIENTS

- Plus de 35 ans d'expérience en assurance vie
- 498 000 clients
- 10 milliards d'euros d'encours gérés

Chiffres au 31/12/2016



LA QUALITÉ DE SES SERVICES

MAAF Vie a obtenu, en 2014, la certification du Bureau Veritas Sélection pour sa Gestion et la Relation Client des contrats assurance vie et épargne. Cette certification lui a été renouvelée en 2017. C'est un véritable gage de qualité.

Gestion et relation client
Assurance Vie Epargne

VeriSelect



CERTIFICATION DE SERVICES

Bureau Veritas Certification / 92046 Paris-la-Défense Cedex
Disponible sur demande

MAAF Vie certifiée

**pour sa « Gestion et relation
client Assurance Vie Epargne »
par Bureau Veritas Certification**

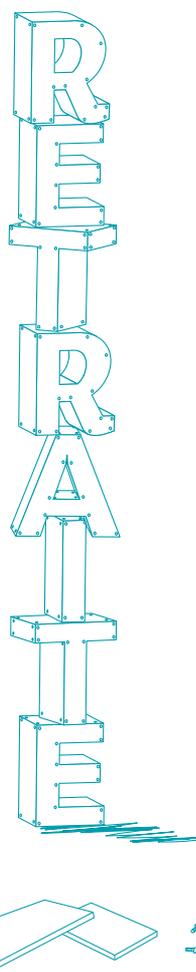
Durée de validité et modalités d'octroi de la certification disponibles sur maaf.fr / Epargne.



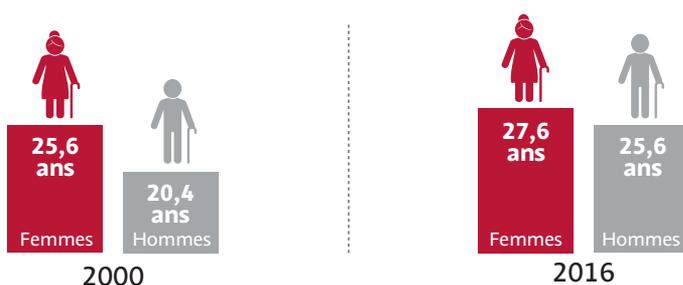
**CHOISISSEZ
LA MEILLEURE ORIENTATION
POUR VOTRE RETRAITE**

POURQUOI PRÉPARER VOTRE RETRAITE DÈS AUJOURD'HUI ?

En tant que professionnel, penser à l'avenir est votre quotidien. Pourtant dans un contexte actuel changeant, cet avenir est de plus en plus incertain : allongement de l'espérance de vie, risque de dépendance lié au vieillissement, cession d'activité de plus en plus difficile... Pour préparer vos revenus de demain, anticiper le plus tôt possible est essentiel afin d'éviter une perte importante et maintenir votre niveau de vie à la retraite.



Espérance de vie à 60 ans



En cessant leur activité à 62 ans, les retraités peuvent espérer profiter de leur retraite entre 23 et 25 ans.

Source : espérance de vie - Mortalité édition 2017 - INSEE

Avez-vous déjà évalué le montant de vos revenus à la retraite ?
Savez-vous que plus les revenus sont élevés, plus la perte à la retraite sera importante ?
Pour envisager sereinement votre retraite, il est important de se poser les bonnes questions.



Montant moyen
de la pension de retraite
d'un artisan :

1 200 € par mois*

* En 2012 pour un polypensionné avec régime principal RSI

Source : Essentiel du RSI, Édition 2016 - Données 2015

3 étapes pour bien préparer votre retraite



1. RÉALISER

un diagnostic pour estimer votre perte de revenus et vos besoins pour la retraite.



2. PRÉVOIR

dès aujourd'hui un complément de revenus permettant de maintenir votre niveau de vie à la retraite.



3. CHOISIR

la ou les solutions adaptées à votre besoin.

Le contrat d'assurance vie retraite Madelin, une solution sur mesure pour les travailleurs non salariés⁽¹⁾

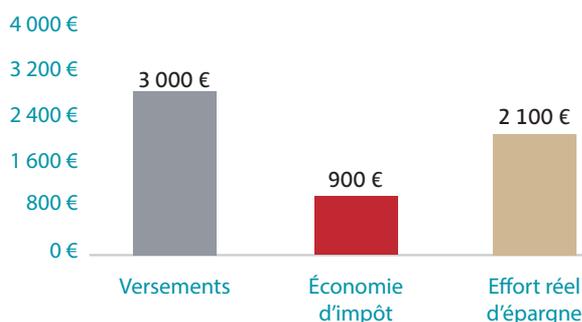
Pendant votre période d'activité, vous vous constituez un complément de revenus pour votre retraite tout en bénéficiant des avantages fiscaux de la loi Madelin⁽¹⁾. Vous alimentez votre contrat par des versements programmés⁽²⁾ qui sont déductibles de votre bénéfice imposable dans la limite d'un plafond fiscal⁽¹⁾ (72 572 € pour 2017).

À votre retraite, le montant de cette épargne sera transformée en rente viagère⁽³⁾ et viendra s'ajouter aux pensions des régimes de retraite obligatoires.

Par exemple :

M. Durand est artisan.
Il verse 250 € par mois sur son contrat d'épargne retraite Madelin, soit 3 000 € par an.

Grâce aux versements effectués sur son contrat retraite Madelin, il peut réaliser une économie d'impôt sur ses revenus.



Ainsi, en épargnant 3 000 € par an pour sa retraite, l'effort réel d'épargne de M. Durand est de **2 100 €**.

Cet exemple est présenté à titre purement indicatif et ne constitue pas un engagement contractuel de MAAF Vie. Les hypothèses de simulation ont été réalisées sur la base d'un taux marginal d'imposition de 30% et dépendent notamment de la législation fiscale en vigueur susceptible de modification ultérieure.

Un expert à votre service

Avec MAAF, vous choisissez plus qu'une solution d'épargne. Vous bénéficiez, jusqu'à votre retraite, **des conseils avisés d'un expert qui répond à toutes vos questions** et vous permet d'aborder la préparation de votre retraite avec confiance et sérénité.

CONTACTEZ-LE DÈS MAINTENANT POUR OBTENIR UN DIAGNOSTIC PERSONNALISÉ.



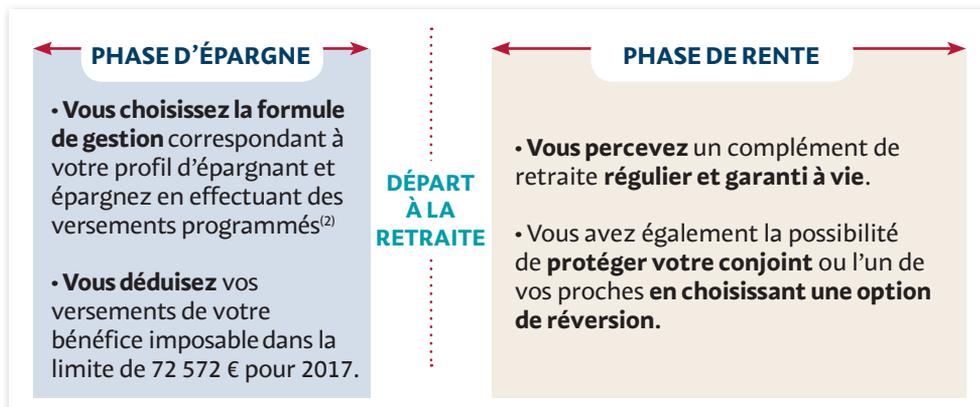
(1) Si vous êtes imposable sous un régime réel et dans les limites d'un plafond annuel déterminé en fonction de votre bénéfice imposable : 10 % du bénéfice imposable dans la limite de 8 PASS (Plafond Annuel de la Sécurité sociale) auxquels s'ajoutent 15 % du bénéfice imposable pour la part comprise entre 1 fois et 8 fois le PASS.

(2) L'alimentation se fait obligatoirement par des versements programmés qui constituent un engagement de versement.

(3) L'épargne retraite n'est pas disponible (sauf exceptions légales en phase de constitution de l'épargne).

La solution MAAF : Winalto PRO

Winalto PRO offre la possibilité de vous constituer un complément de revenus pour la retraite tout en bénéficiant des avantages fiscaux de la loi Madelin⁽¹⁾.



(1) Dans les limites fiscales en vigueur et si vous êtes imposable sous un régime réel.

(2) L'alimentation se fait obligatoirement par des versements programmés qui constituent un engagement de versement et en fonction des conditions contractuelles en vigueur.

Un seul contrat, plusieurs supports d'investissement

Winalto PRO est un contrat d'assurance vie multisupport.

C'est-à-dire qu'il vous permet de répartir votre épargne entre le support en euros et les supports en unités de compte (UC) proposés dans votre contrat.

Cette diversification de votre épargne vous offre une vraie souplesse. Elle vous permet d'allier à la fois :

<p>2,35 %* en 2016 Taux net de frais de gestion.</p>  <p>LA SÉCURITÉ AVEC LE SUPPORT EN EUROS.</p> <p>Le support en euros vous offre une garantie sur votre capital (net de frais de gestion et de frais sur versements). Les intérêts perçus sont définitivement acquis. Les intérêts sont calculés au jour le jour.</p> <p>* Les performances passées ne préjugent pas du niveau des performances futures.</p>	 <p>LE DYNAMISME AVEC LES SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE.</p> <p>Les Unités de Compte (UC) sont des actifs financiers offrant généralement un meilleur potentiel de performance sur le long terme. Leur valeur n'est pas garantie et peut fluctuer à la hausse ou à la baisse selon l'orientation des marchés financiers. Cet investissement peut entraîner un risque de perte en capital supporté par l'adhérent.</p>
--	--

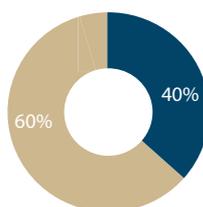
NOTRE DEVOIR DE CONSEIL :

Afin de faire le bon dosage entre sécurité et dynamisme selon votre situation personnelle, et votre durée de placement, **vous n'êtes pas seul.**

Conformément à nos engagements, votre conseiller MAAF vous accompagne pour trouver avec vous la combinaison qui correspond le mieux à votre profil d'épargnant.

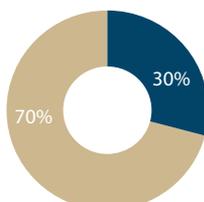
4 formules de gestion qui s'adaptent à votre profil d'épargnant

Selon votre profil d'épargnant, choisissez la formule qui vous correspond le mieux.



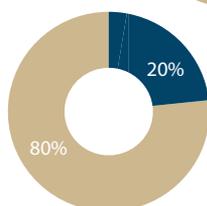
FORMULE VITALITÉ 40

Votre objectif : Vous recherchez un potentiel de rendement encore plus élevé sur le long terme **en contrepartie d'un risque de perte significatif.**



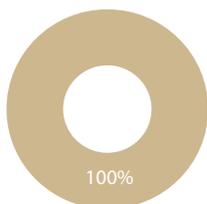
FORMULE VITALITÉ 30

Votre objectif : Vous recherchez un potentiel de rendement supérieur sur le long terme **avec un risque de perte mesuré.**



FORMULE VITALITÉ 20

Votre objectif : Vous recherchez un peu plus de potentiel de rendement sur le long terme **avec un risque de perte limité.**



FORMULE CLASSIQUE

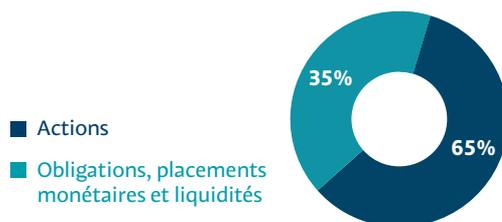
Votre objectif : Vous recherchez la sécurité maximale.

Chaque année, votre épargne est rééquilibrée automatiquement pour que sa répartition reste conforme à votre objectif.

ZOOM SUR LE SUPPORT EN UNITÉS DE COMPTE COVÉA PROFIL DYNAMIQUE

Il s'agit d'un fonds diversifié, réparti entre différents types d'actifs.

Les actions, plus risquées, représentent 65%* de l'actif. La part obligataire et monétaire, de 35%*, amortit les fluctuations des marchés boursiers.



*Composition au 31.12.2016



Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Cet investissement peut entraîner un risque de perte en capital supporté par l'adhérent.

Vous épargnez à votre rythme avec les versements programmés

Gage de régularité, vous pouvez en modifier le montant à tout moment et sans frais⁽³⁾.

Pour optimiser les avantages fiscaux de Winalto PRO, vous pouvez également effectuer des versements complémentaires⁽³⁾.

(3) L'alimentation se fait obligatoirement par des versements programmés qui constituent un engagement de versement et en fonction des conditions contractuelles en vigueur.

■ Pendant la phase d'épargne, des garanties spécifiques pour protéger vos proches en cas de décès

- Le capital constitué est versé au(x) bénéficiaire(s) sous forme de rente temporaire (5 ou 10 ans) ou viagère, en fonction de l'âge de ce(s) derniers⁽¹⁾. Si le montant des arrérages mensuels est inférieur au minimum légal, le bénéficiaire recevra un capital en lieu et place de la rente.
- Avec la **garantie plancher**⁽²⁾, vos bénéficiaires recevront le montant de vos versements (dans la limite de 50 000 €), si votre contrat est en moins-value suite à un contexte boursier défavorable.
- **L'Assistance Succession** vise à faciliter les démarches relatives aux successions, legs et donations avec un service de renseignements téléphoniques et un service de protection juridique succession.

(1) En cas de décès de l'assuré pendant la période de constitution de l'épargne, la rente est imposable dans la catégorie des pensions et retraite.

(2) Garantie valable jusqu'au 31 décembre de l'année du 75^{ème} anniversaire de l'adhérent.

■ À la retraite, la garantie d'un revenu à vie pour vous ou votre conjoint⁽³⁾

Une fois à la retraite, vous choisissez, la formule de rente adaptée à vos besoins et à votre situation. Celle-ci vous assure un **revenu garanti à vie**.



TROIS FORMULES AU CHOIX :

■ LA RENTE VIAGÈRE CLASSIQUE :

Son montant est identique sur toute la durée de versement. Elle est versée jusqu'à votre décès.

■ LA RENTE VIAGÈRE PAR PALIERS :

En fonction de vos besoins ou de vos projets, vous optez pour un montant de rente majoré ou minoré pendant les 5 premières années (prêt immobilier, études supérieures...).

À la fin de cette période, le montant est réajusté et versé jusqu'à votre décès.

■ LA RENTE VIAGÈRE AVEC ANNUITÉS GARANTIES :

Cette formule de rente vous permet, en cas de décès, de garantir un revenu régulier à l'un de vos proches pendant une période déterminée et ce quel que soit son âge. Vous déterminez une période (5, 10, 15 ou 20 ans) et un bénéficiaire. En cas de décès, pendant la période choisie, votre bénéficiaire perçoit le montant de votre rente jusqu'à la fin de la période de garantie définie.

Si vous êtes en vie à la fin de cette période, vous continuez à percevoir votre rente jusqu'à votre décès.



LA RÉVERSION

Vous pouvez assortir ces formules de rente par une option de réversion qui vous permet de protéger l'un de vos proches (le conjoint ou toute autre personne).

À votre décès, ce dernier recevra à vie, tout ou partie de la rente.

(3) À la retraite, le complément de revenus est obligatoirement versé sous forme de rente viagère, imposable dans la catégorie des pensions et retraite et soumise aux prélèvements sociaux.

Toujours plus de services



Votre épargne à portée de clic !

Avec l'espace MAAF Vie, il est facile de gérer votre épargne en ligne.

- **L'espace MAAF Vie**
accessible sur maaf.fr



CONSULTER

la situation et l'évolution de votre épargne



GÉRER VOTRE ÉPARGNE

versements complémentaires ou arbitrages



RECEVOIR

vos confirmations d'opération par e-mail



METTRE À JOUR

vos informations personnelles



ÉDITER

votre dernier relevé de situation

- **L'appli mobile MAAF et Moi**
à télécharger



Retrouvez les principales fonctionnalités de l'espace MAAF Vie sur votre téléphone portable : consultations, versements... et plus encore !

Et aussi de l'information



UNE CONFIRMATION
après chaque
opération financière



LE RELEVÉ DE SITUATION
actualisé chaque trimestre
sur l'espace **MAAF Vie**



PONCTUELLEMENT,
DES INFORMATIONS
sur l'actualité financière

Winalto et Winalto PRO, deux contrats complémentaires pour donner du potentiel à vos projets !

1

Un capital pour réaliser vos projets.

2

Une rente pour compléter vos revenus à la retraite.



Période d'activité



Départ en retraite



Pendant votre retraite

Winalto

→ Pour maximiser les **avantages fiscaux** de l'assurance vie au bout de 8 ans

→ Votre **capital** reste disponible.

→ Sur un contrat de plus de 8 ans, vous placez **sans limite de plafond** le produit de la vente de votre entreprise. Vous pourrez bénéficier de l'**abattement fiscal** sur les retraits dans les limites fiscales en vigueur⁽¹⁾.

→ Vous disposez de votre capital pour réaliser vos projets

Winalto PRO

→ Vous vous fixez un **horizon de placement** jusqu'à la retraite.

→ Vos versements sont déductibles de votre bénéfice imposable dans les limites légales en vigueur.

→ Vous choisissez entre **3 types de rente** :

- rente viagère classique
- rente viagère par paliers
- rente viagère à annuités garanties

→ Vous percevez un complément de retraite sous forme de rente viagère, la garantie d'un revenu régulier à vie.

Pour connaître les conditions des garanties des contrats assurance vie Winalto PRO et Winalto, leurs étendues, leurs modalités et leurs exclusions reportez-vous aux notices d'information disponibles sur maaf.fr ou en agence

⁽¹⁾Dans la limite de 4 600€ de plus-values par an pour une personne seule et de 9 200€ par an pour un couple soumis à imposition commune, tous contrats d'assurance vie confondus. Les plus-values doivent être intégrées dans le revenu imposable ou sont soumises au prélèvement libératoire de 7,5%. Toutefois, les prélèvements sociaux sont dus dès le 1^{er} euro.

Winalto PRO EN BREF...



FORMULES D'INVESTISSEMENT

- 4 formules au choix
- Diversification possible sur 1 support en euros et 18 supports en unités de compte⁽¹⁾



VERSEMENTS⁽²⁾

- Versements programmés : dès 50 € par mois
- Versements complémentaires : dès 75 €



CHANGEMENT DE FORMULE ET ARBITRAGE

- Possibles à tout moment
- Arbitrages automatiques gratuits
- Arbitrages à votre demande : 1 arbitrage gratuit par an, les suivants sont facturés 0,50 % de l'épargne transférée



RACHATS ANTICIPÉS

Les rachats sont possibles uniquement dans les cas autorisés par la loi.



DURÉE Viagère



FRAIS

- Sur versement : 2 %
- Annuels sur épargne gérée : 0,40 % sur le support en euros, 0,60 % sur les supports en unités de compte



GARANTIE PLANCHER EN CAS DE DECES⁽³⁾

Incluse automatiquement



ASSISTANCE SUCCESSION⁽⁴⁾

Incluse automatiquement



OPTIONS À TERME

- Rente viagère classique
 - Rente viagère à annuités garanties
 - Rente viagère par paliers
- Ces 3 formules peuvent être assorties d'options de réversion.

(1) Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Cet investissement peut entraîner un risque de perte en capital supporté par l'adhérent.

(2) Dans les limites légales et contractuelles en vigueur.

(3) Garantie valable jusqu'au 31 décembre de l'année du 75^{ème} anniversaire de l'adhérent et à concurrence de 50 000€.

(4) Les bénéficiaires ont accès au service de défense des droits uniquement l'année qui suit la perception des capitaux. Détails, conditions et exclusions dans la notice d'information.

Pour connaître les conditions des garanties du contrat assurance vie Winalto PRO, son étendue, ses modalités et ses exclusions, reportez-vous à la notice d'information de ce contrat disponible sur maaf.fr ou en agence.

LES CONTRATS WINALTO ET WINALTO PRO RECONNUS PAR



Trophée d'or 2017
Le Revenu pour Winalto
(catégorie contrats vie
des mutuelles)



Trophée d'or 2017
Le Revenu pour le support
euros de Winalto (catégories
contrats et fonds en euros)



Label d'excellence 2017
Les dossiers de l'Épargne
pour Winalto



Oscar 2017
Gestion de Fortune
du meilleur service aux
assurés pour MAAF Vie



Oscar 2017
Gestion de Fortune
du meilleur contrat
retraite Madelin pour
Winalto PRO

Durées de validité et modalités d'octroi des distinctions et de la certification
disponibles sur maaf.fr / Epargne.

MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



MAAF Assurances SA

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 160 000 000 euros entièrement versé
RCS NIORT 542 073 580 – FR 38 542 073 580 - Code APE 6512Z
Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : Chaban 79180 CHAURAY
Adresse : Chauray - 79036 NIORT - Cedex 9 - maaf.fr

WINALTO PRO

Contrat souscrit par l'AMATI

Association Multiprofessionnelle pour les Assurances des Travailleurs Indépendants.
Adresse postale : Chauray – 79036 NIORT Cedex 9

auprès de MAAF Vie

Société anonyme au capital de 69 230 896 euros entièrement versé
RCS Niort 337 804 819 - Code APE 6511 Z - Entreprise régie par le Code des assurances
N° de TVA intracommunautaire FR 82 337 804 819

Siège social : Chaban 79180 Chauray - Adresse postale : 79087 Niort cedex 9 - maaf.fr



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.



Réf. 5154 - 06/17